



La Tuque, le 10 avril 2006

**Programme décennal d'épandage de phytocides
par voie aérienne en milieu forestier
sur les terrains privés de Smurfit-Stone**

Messieurs les Commissaires, Membres de la Table des personnes ressources,
Mesdames, Messieurs,

Nous remercions le Bureau des Audiences Publiques de nous permettre de mettre en lumière les enjeux qui nous préoccupent et les alternatives qui nous sont offertes en matière de consolidation de nos approvisionnements en fibres.

L'usine Smurfit-Stone située à La Tuque emploie près de 650 personnes et consomme, sur une base annuelle, environ 2,2 millions de m³ constitués principalement de sciures et de planures de résineux (62%), de copeaux de résineux (23%) et de copeaux de feuillus (15%).

Contrairement à la plupart des usines de pâtes et papiers du Québec qui s'approvisionnent majoritairement à partir des forêts publiques par l'attribution directe de Contrats d'Approvisionnement et d'Aménagement Forestier (CAAF) où par l'intermédiaire de leurs propres scieries intégrées, l'usine Smurfit-Stone de La Tuque ne peut compter que sur 10% de son approvisionnement en provenance directement de la forêt publique. Notre approvisionnement provient majoritairement (77%) d'achat sur le marché libre de sous-produits de scieries (sciures, planures, copeaux) appartenant à d'autres entreprises. Nos terrains privés, dont il est question dans le présent projet, combient le 13% restant.

Vous comprendrez donc que toutes les décisions gouvernementales, ou autres, ayant un impact sur les approvisionnements de l'une de ces sources, que ce soit publique ou privée, a des répercussions immédiates sur notre usine de La Tuque en terme de disponibilité de volume ainsi que sur la valeur de ces produits. Les baisses de fibres anticipées nous obligent à analyser toutes les avenues



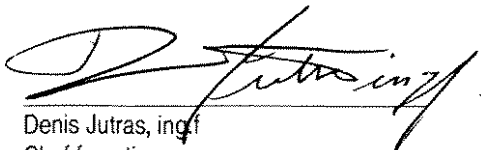
possibles qui permettent de sécuriser les investissements de plusieurs centaines de millions de dollars, consenties à l'usine de La Tuque depuis une dizaine d'années et d'y maintenir son niveau d'activités.

Nous avons déjà mis en place certaines mesures qui permettront de substituer en partie à ces baisses de volume.

Une de ces mesures consiste à combler les baisses en sciures et planures de résineux par des feuillus de trituration qui seront rendus disponibles, entre autre, suite aux politiques gouvernementales visant la réhabilitation des peuplements feuillus sur terre publique. Cette fibre étant également moins en demande, nous avons pu obtenir une attribution supplémentaire.

Une autre mesure vise à assurer et à accroître le rendement de nos terrains privés en prévision de minimiser l'impact des baisses en copeaux résineux provenant de scieries. Elle consiste à assurer le plein boisement et la pleine croissance des essences résineuses sur l'ensemble de nos terrains privés de la Mauricie. Jusqu'à maintenant, les méthodes mécaniques et chimiques faites à partir du sol, nous ont permis d'assurer la stabilité qu'exigeait notre usine mais les nouveaux besoins créés par la rareté sur forêt publique, nous obligent à avoir recours à toute la superficie disponible mais qui n'est pas traitable selon les méthodes précédentes.

Nous considérons qu'avec les nouvelles technologies développées en aviation et qu'en prenant en compte la dispersion des nouvelles superficies annuelles à traiter, que l'application de phytocides reconnus, sur les territoires proposés, sera faite de façon aussi, sinon plus, sécuritaire et avec moins d'impact environnemental qu'une application faite à partir du sol.



Denis Jutras, ing.
Chef forestier